

DEPARTEMENT DE LA CORREZE
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE HAUTE-CORREZE
COMMUNAUTE

COMMUNE DE SAINT-FREJOUX

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/7 500

PRESCRIPTION : 30 mars 2017
DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020
ARRÊT : 9 décembre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022
APPROBATION :

6.4.a.41

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
55, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05 34 42 60 91
contact@be-urbadoc.fr

Légende

AS1 : Protection des eaux potables
Périmètre de protection immédiat
Périmètre de protection rapproché
Périmètre de protection éloigné
Zone sensible
AC1 : Protection des Monuments Historiques
T1 : Servitude relative à une zone ferroviaire
T5 : Zone de dégelage de l'aérodrome d'Ussel - Thalmay, Catégorie D
PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectriques exploités par l'Etat

Liste des servitudes AC1

- 1 : Abbaye Notre-Dame de Bonnaigue : église et partie subsistante de l'aile et fontaine
2 : Abbaye Notre-Dame de Bonnaigue : logis abbatial
3 : Abbaye Notre-Dame de Bonnaigue : AB 100 et AB 101
4 : Abbaye Notre-Dame de Bonnaigue : AB 102 et AB 103
5 : Château de Bazaneix
6 : Eglise Saint-Frédulphe

